

## La rivière Saint-Maurice

*un plaisir  
à partager*



[www.v3r.net](http://www.v3r.net)

### NUMÉROS UTILES :

ÎLE SAINT-QUENTIN  
819 373-8151

MARINA  
819 374-5962

TRAVAUX PUBLICS (SERVICES AUX CITOYENS)  
819 379-3733

SÉCURITÉ PUBLIQUE  
819 691-2929

URGENCES  
911

[WWW.V3R.NET](http://WWW.V3R.NET)



Avec ses paysages à couper le souffle, la rivière Saint-Maurice offre aux plaisanciers un environnement extraordinaire pour la pratique d'activités nautiques de tous genres. Que ce soit pour une balade sportive ou une sortie familiale, les usagers sont de plus en plus nombreux à fréquenter cette voie navigable. Il en résulte parfois un problème de cohabitation, que l'on souhaite résoudre en créant des zones balisées favorisant le partage des eaux et le respect entre usagers. Tout l'été, la patrouille nautique de la Sécurité publique de Trois-Rivières veillera au respect de ces balisages et des règles de sécurité nautique.

## DE NOUVEAUX BALISAGES : *une question de sécurité*

### SENTIER DE CANOT ET DE KAYAK

Réservé aux utilisateurs d'embarcations à propulsion humaine, un nouveau sentier s'étendra sur 3 km sur la rive ouest de la rivière Saint-Maurice, à partir du pont Duplessis en passant par le centre de plein air Maïkan. Ce couloir permettra aux amateurs de canot et de kayak de pratiquer leur sport en toute sécurité.



La zone de passage sera délimitée à l'aide de bouées jaune de type « ballon », placées à une distance de 50 mètres chacune pour créer l'illusion d'un tracé.

### ZONE DE BAINNADE

Nul besoin de s'exiler pour s'étendre sur une plage de sable fin, puisqu'on en trouve une en plein cœur de la ville de Trois-Rivières, à l'Île Saint-Quentin. Afin de protéger les baigneurs, un périmètre sera établi autour de la plage pour éloigner les bateaux.



Les balisages identifiés dans ce dépliant répondent aux exigences et aux normes de Transports Canada.

## *Arrimer plaisir et sécurité*

Si l'été est fait pour jouer, il faut prendre en considération ces quelques conseils pour rester en sécurité lorsqu'on navigue sur l'eau.

- Soyez respectueux : partagez les voies d'eau entre les embarcations à moteur et les embarcations à propulsion humaine.



*Ce pictogramme invite les plaisanciers à anticiper et comprendre les déplacements sur le plan d'eau afin d'éviter les risques d'abordage.*

- Soyez vigilant à la signalisation en place sur la rivière et ses berges.
- Respectez les règles de sécurité sur l'eau et naviguez à une vitesse raisonnable.
- Portez en tout temps un vêtement de flottaison individuelle (VFI).

*Pour d'autres conseils, consultez le Guide de sécurité nautique de Transport Canada.*

# RIVIÈRE SAINT-MAURICE

## LÉGENDE

- |   |                     |
|---|---------------------|
| Bureau d'information touristique                    | Aires à pique-nique |
| Toilettes   | Téléphone           |
| Camping   | Station d'essence   |
| Location d'embarcation                              | Piste cyclable      |
| Mise à l'eau pour embarcations à propulsion humaine | Randonnée pédestre  |
| Rampe de mise à l'eau                               | Belvédère           |
| Rampe de mise à l'eau \$                            | Baignade            |
| Restauration ou casse-croûte                        | Abri                |
| Sentier de canot et de kayak                        | Stationnement       |
| Zone de restriction                                 | Golf                |

